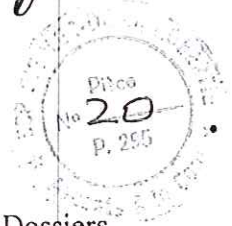




20

# spécialités gastronomiques



v/réf.  
n/réf. JCA/JA  
le : 10/02/99

SARETEC  
Direction Technique & Grands Dossiers  
A l'attention de monsieur MOYNOT  
9, rue Thomas Rdison  
94025 -CRETEIL cedex

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 14/01/99 et, plus précisément à mes nombreuses demandes de réalisation de travaux de confortation à réaliser de façon plus urgente au fur et à mesure que les jours passent, aggravant la détérioration des panneaux.

En effet, il est de notoriété «publique» que le décollement des parements polyester des panneaux Plasteurop sont liés à un défaut de fabrication, toutes les autres argumentations faites par vous ont largement été contredit par mes précédents courriers (les joints se décollent par la Poussée du décollement des parements).

Je vous informe que les mesures conservatoires correspondent bien à l'urgence et sont identiques à celles déjà prises en 97.

Malheureusement, il y a comme vous l'avez constaté et relevé dans vos précédents courriers aggravation de la dégradation des panneaux, exemple: votre rapport du 20 octobre 1998, je vous rappelle vos photos de votre rapport du 7/11/97 laissant apparaître des décollements qui depuis se sont aggravés.

Par ailleurs le critère essentiel conduisant à la réalisation de travaux conservatoires d'urgence sur des panneaux aux parements décollés est lié à la sécurité alimentaire.

Celles-ci ne peut-être assurée compte tenu de l'impossibilité de nettoyer entre la partie interne du parement polyester et la mousse polyuréthane, qui en elle même n'est pas nettoyable.

Les experts participants au dossier SAPAR n'ont pas les compétences à apprécier si la sécurité alimentaire est préservée mais, se prononcent comme s'ils avaient cette compétence.

Comme vous le savez, MMA assure également SAPAR en Responsabilité Civile et, sera tenue responsable par manquements à ses obligations en cas de problèmes bactériologiques qui surviendraient à nos produits.

Je vous demande de bien vouloir autoriser les travaux conservatoires d'urgence.

Dans cette attente, recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jean-Claude AUGÉ

S.A.P.A.R. / ANTOINE AUGÉ  
Z.A. LA BAUVE  
77109 MEAUX CEDEX FRANCE

Téléphone : (1) 64 36 55 30  
Télécopie : (1) 64 36 55 38  
Télex : SAPAR A.A. 691 798 F

S.A. CAPITAL 900.000 F  
R.C. MEAUX 62 B 58  
SIRET 746 250 588 00017  
APE 3504.